

Compte-rendu du Conseil d'école du 07 novembre 2017

Présents :

Directeur : M. SANSEBASTIAN Gilles

Représentants des Enseignants : Mme Corinne MARCEL-HUET, Günce GUR, Laurence CABANE, Eva GAYER, Stéphanie GIRARD, Chloé BEAUDET, Christophe SCHMITLIN, Jean-François BRUN

Invités : François GAGNAIRE (enseignant) ; Faranaise FETITA (enseignante anglais) ; Mieko DABOSVILLE (enseignante japonais) ; Mayumi KITAI (asem) ; Marion BOUSCARLE (professeur documentaliste)

Représentants des parents LFT-FAPEF : Murielle Ino, Hélène Kato, Tomoko Takeuchi, Hatem El-Nashar, Priscilla Bergeret, Guillaume Fernet, Romana Gajda, Yannick Borghi

Excusés : M Vilquin, (remplacé par M Yannick Borghi), M Serverin (remplacé par Mme Romana Gajda) parents d'élèves, M Exelmans, Chef d'établissement, Mme Aublé, DAF, Mme Goudet-Trotet, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Pékin.

Mme Cabane, représentant les personnels, est désignée secrétaire de séance et M El-Nashar, représentant des parents, secrétaire adjoint.

Le conseil commence à 16h avec un mot d'accueil de la part du Président de séance, M SANSEBASTIAN, directeur de l'école primaire, souhaitant la bienvenue aux parents élus et le corps enseignant, il procède à un tour de table pour présenter les membres du conseil.

Vote pour adoption du procès verbal du conseil d'école du 16 mai 2017 :

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le procès verbal du conseil d'école du 16 mai 2017 est adopté à l'unanimité



Attributions du conseil d'école : rôle et fonctionnement

Composition

Le conseil d'école est présidé par le directeur d'école. Sont membres de droit :

- siégeant avec droit de vote

- le directeur d'école
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement,
- un des enseignants spécialisés intervenant dans l'école
- 15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement

- siégeant avec voix consultative

- le chef d'établissement
- le directeur administratif et financier
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence

Des représentants des autres personnels qui exercent dans l'école peuvent assister avec voix consultative au conseil d'école.

Le président, après avis du conseil, peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile selon l'ordre du jour.

D'un commun accord avec les représentants des parents d'élèves, il a été décidé de conserver le ratio un représentant par niveau (parent comme enseignant) comme dans la circulaire de 2010, soit 8 enseignants et 8 représentants de parents d'élèves pour cette année. En effet, il était extrêmement difficile pour les parents de réunir 15 parents d'élèves.

Fonctionnement



Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres. Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie.

Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

L'ordre du jour et les documents préparatoires sont adressés aux membres du conseil au moins dix jours francs avant la date de la réunion. Ce délai peut être réduit à trois jours en cas d'urgence.

Rôle

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- Les structures pédagogiques ;
- L'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- Le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- Les conditions de scolarisation des enfants handicapés en prenant en compte les contraintes locales ;
- Les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.



Bilan de la rentrée scolaire

Personnels

M. le directeur présente les nouveaux personnels à cette rentrée 2017 :

- Madame Julian (MSA)
- Madame Zerathe (GSB et CPB)
- Mme Gomez (CE1D)
- Mme Lépinette (CE1E)
- Mme Beaudet (CE2A)
- Mme Detey (Anglais)
- Mme Fetita (Anglais)
- Mme Ayuba (Japonais)

L'école est donc désormais composée de 31 classes, 9 en maternelle et 22 en élémentaire. Une classe de CE1 et une de CM2 ont été ouvertes à la rentrée 2017.

Effectifs

Niveau	Nombre de Classes	Prévisions au 15/05/2017	Rentrée 2017	
		Effectifs	Effectifs	Moyenne par classe
PS	2*	48	47	23,5
MS	3*	82	71	23,7
GS	4*	100	99	24,8
CP	5	124	124	24,8
CE1	5	114	133	26,6
CE2	4	100	114	28,5
CM1	4	99	96	24
CM2	4	80	105	26,3
Total	31	747	789	25,4

(*) : trois classes multiâge sont créées à la rentrée regroupant des élèves de PS, MS et GS

La structure réelle est donc en maternelle :

PS	1 classe
MS	2 classes
GS	3 classes
Multi-âge	3 classes

Deux classes supplémentaires ont été ouvertes pour répondre à la demande. Il est à souligner les efforts du lycée pour maintenir la moyenne d'élèves par classe en élémentaire par classe, malgré l'augmentation du nombre d'élèves.

Suite à la question des parents d'élèves, le directeur précise qu'aucune inscription d'enfants français n'a été refusée à la rentrée et qu'aucun enfant n'est sur liste d'attente à ce jour mais que cela pourrait peut-être être différent en janvier avec l'arrivée probable de nouvelles familles.

Vie scolaire primaire

Le service de vie scolaire primaire est passé à temps plein cette année et monsieur Jonathan Rossazza est l'interlocuteur. Son rôle est de fluidifier l'information entre tous les services et les familles, notamment dans le suivi des absences et retards.

Pause méridienne

Désormais, pour répondre au mieux au nombre grandissant d'élèves, les élèves de cycles 1 et 2 mangent à 11H15 et les élèves de cycle 3 à 12h. Seuls les CE1 déjeunent dans le réfectoire du 1er étage.



Classes Multi-âge en maternelle

Cette année, l'équipe a souhaité proposer 3 classes multi-âge en maternelle. Chacune de ces classes est composée d'un tiers d'élèves de PS, un tiers de MS et un tiers de GS. Ce projet, préparé par l'équipe enseignante et le directeur précédent, Jacques Houdoin, donne à ce jour entièrement satisfaction d'un point de vue pédagogique.

Mme l'inspectrice, en mission au mois d'octobre dernier, et en visite dans ces classes a tenu à souligner l'engagement des enseignantes à la réussite des élèves et les bénéfices visibles d'une telle organisation : entraide, autonomie, acceptation de la différence à l'autre, progression au rythme de l'élève...

Cette expérimentation, a également été présentée lors du regroupement des directeurs de la zone Asie pacifique en octobre dernier et a rencontré un franc succès auprès de plusieurs directeurs.

Enfin, il faut souligner l'adhésion parfaite des parents d'élèves de ces classes sur cette organisation qui semblent être tout à fait satisfaits.

Pour répondre à une question des parents, il n'est pas prévu pour à ce jour d'étendre les classes multi-âges. L'expérimentation est conduite sur 3 ans et sera évaluée en temps utile.

Evaluation des compétences.

Cette année, le mode de communication des acquis des élèves va évoluer pour répondre à une plus grande cohérence au sein du LFITokyo. En effet, l'outil Cerise Prim est abandonné pour laisser place à l'outil Pronote à partir du cycle 2. Cet outil est déjà utilisé au secondaire et permettra un suivi beaucoup plus complet de l'élève lors de son passage entre l'école primaire et le collège.

Si le changement n'est pas très important pour les parents qui retrouveront sous une présentation légèrement différente les mêmes rubriques que dans Cerise Prim, cette évolution a demandé un investissement important de l'équipe enseignante pour se familiariser à ce nouvel outil et le directeur les en remercie.

En cas de doute d'interprétation, les familles pourront toujours solliciter un rendez-vous auprès des enseignants pour mieux interpréter tel ou tel point du bulletin périodique.

En maternelle, le cahier de suivi des apprentissages sera toujours utilisé.

Présentation des projets de classe découverte

La circulaire de 2005 rappelle l'importance de ces projets : "Les études menées sur les sorties scolaires avec nuitées ont fait apparaître la nécessité de redonner à ces sorties une impulsion à la mesure des bénéfices que les élèves peuvent retirer de cette expérience éducative et pédagogique unique. La découverte d'autres activités et d'autres lieux contribue, en effet, à enrichir les apprentissages et apporte une stimulation qui favorise l'acquisition de connaissances et de compétences. Les apports qui sont attendus d'une sortie scolaire varient nécessairement en fonction de la durée du séjour."

Dates	Nombre de jours	Classes concernées	Participation envisagée	
Destination : Nagano				
Du 23 au 26 janvier 2018	4 jours	CE1A-CE1B-CE1D	75	20.000 ¥
Du 6 au 9 février 2018	4 jours	CE1 C et E	50	20.000 ¥



D'autres projets sont en cours de finalisation pour :

- tous les élèves de MS et GS
- tous les élèves de CM2
- les CM1 de M Gerville
- certains élèves de CM1 et CM2 dans le cadre d'un Prozap Foot à Singapour

Le directeur rappelle que ces projets sont des choix pédagogiques appartenant aux enseignants des classes qui acceptent de les mener. Il sait tout l'investissement que cela demande et tient à les remercier.

Il est souligné que les parents d'élèves ne peuvent pas accompagner leur enfant en classe découverte.

Pour que la classe découverte ait lieu, 80 % des élèves au minimum doivent partir.

Pour davantage de cohérence dans les parcours des élèves, le directeur a demandé aux collègues de veiller, dans la mesure du possible à ce que tous les élèves d'un même niveau participent à un projet. C'était déjà le cas dans le projet déposé par l'équipe du CE1 et les collègues travaillent en ce sens pour les projets destinés aux élèves de MS, GS et CM2. Le directeur remercie là encore les enseignants de cette école qui s'investissent beaucoup.

Le directeur souhaite que l'écriture prochaine du projet d'école soit peut être l'occasion d'inscrire ces projets dans les parcours des élèves à des échéances régulières. Cela fera l'objet d'une discussion en équipe lors de l'écriture de ce projet d'école.

La Caisse de solidarité participe de deux manières au financement des classes de découverte : d'une part de façon globale pour diminuer le coût pour toutes les familles, d'autre part individuellement sur sollicitation des familles. Les parents d'élèves demandent à ce que les familles sollicitant une aide de la caisse de solidarité aient une réponse plus rapide, et qu'il leur soit bien précisé que leur engagement définitif ne serait pris en compte qu'après la décision de la caisse de solidarité.



Calendrier des évènements de l'année

Semaine du Goût : du 10 au 13 octobre

Grande lessive : 19 octobre

Semaine des lycées français du monde : 13 au 17 novembre

Course de Noël élémentaire : 19 décembre

Course de Noël maternelle : 21 décembre

Carnaval : 13 février

Kangourou des maths (du CE2 au CM2) : 15 mars

Fêtons et lisons la francophonie : du 19 au 23 mars

Deuxième édition de la Grande Lessive : 29 mars

Semaine des sciences : avril (dates à confirmer)



Journée du Japon : avril (date à confirmer)

Koi Nobori : 23 au 27 avril

Ma calculatrice c'est dans ma tête : mai (date à préciser)

Fête de l'école : 2 juin

Défi lecture CP:juin (date à préciser)

Semaine des arts : juin (date à préciser)

Tournoi d'échecs : juin (date à préciser)

Koala des maths (CP et CE1) : juin (date à préciser)

Questions diverses

Questions FLT-*fapée* pour le conseil d'école du 07 novembre 2017

- Nous souhaiterions avoir un bilan de la rentrée des classes multi-âges ? Les élèves se sont-ils bien adaptés ? L'organisation de la classe, autour des rythmes de chacun, fonctionne-t-elle comme prévu ? Qu'est-ce qui peut être amélioré ?

Ce point a été abordé plus haut mais les enseignantes souhaitent y apporter des éléments de réponse ci-dessous.



Réponse des enseignantes des classes multi-âge :

- comment s'est passé la rentrée?

Extrêmement bien- très peu de pleurs des PS - bonne adaptation des MS et GS aux ateliers individuels.
Les GS ont mis un plus de temps à se détacher de l'adulte et à oser faire par eux-mêmes sans demander l'autorisation au préalable

- l'organisation de la classe fonctionne-t-elle comme prévu?

Oui. Après quelques semaines, chacun est à la tâche - on ne peut pas discerner les PS des MS des GS si on ne connaît pas les enfants. Les PS sont déjà en position d'élève.

Tout le monde a fait des progrès sur le plan académique que ce soit en mathématiques ou en français.

L'union fait la force et beaucoup d'entraide a lieu en fonction des compétences / forces de chacun et non des âges

exemple: un PS qui compte jusqu'à 100 en japonais et 49 en français aide un GS qui comptait jusqu'à 9 en début d'année

Des francophones qui aident des japonophones à former des phrases pour communiquer avec un adulte ou un autre enfant.

- qu'est-ce qui peut être amélioré?

Ce qui est fantastique avec ce métier, c'est que l'on ne s'arrête jamais de modifier, de transformer, de se poser des questions pour adapter le matériel, pour mieux faire passer le contenu des programmes.

Cette première période a servi à poser un cadre, des règles de travail et d'utilisation du matériel, comme dans une classe plus traditionnelle. Ces premiers mois ont permis de tester le nouveau matériel, dont la pertinence sera évaluée pour l'adapter le cas échéant. Il est aussi envisagé de se procurer du matériel auprès de fournisseurs plus proches (que la France) afin d'en réduire le coût.

Les parents d'élèves notent que le renforcement de la maîtrise du français ne semble plus faire partie des objectifs spécifiques des classes multi-âges, contrairement à ce qui a été présenté au conseil d'école du 16 mai 2017. Le directeur rappelle que la maîtrise du français reste l'objectif prioritaire des classes de maternelle qu'elles soient multi-âges ou non.

- L'association des parents d'élèves comprend que l'organisation des voyages scolaire est un projet qui dépend de la liberté pédagogique des enseignants. Malgré la bonne volonté des enseignants du primaire, un certain



nombre d'enfants n'ont pas eu l'opportunité de participer à un de ces voyages pendant leur scolarité primaire. Serait-il possible de proposer des solutions pour permettre à la totalité des enfants de pouvoir participer chaque année ?

Point développé plus haut.

- Il semblerait que certaines classes de l'élémentaire n'aient qu'une heure de sport par semaine. Serait-il possible d'en proposer davantage ou que les sessions de sport soient plus longues ?

Conformément à l'arrêté du 9 novembre 2015 définissant les horaires d'enseignements, les durées par domaine sont annuelles et seront respectées par les enseignants, comme il se doit. Le directeur a totalement confiance en l'équipe pour faire respecter ces horaires définis par le cadre légal. Les parents doivent comprendre qu'à l'école primaire, les emplois du temps ne sont pas fixés en début d'année pour toute l'année scolaire mais évoluent constamment. Enfin, le directeur invite les parents des classes concernées à demander des précisions aux enseignants directement.

Pour répondre à une question des parents concernant le manque de disponibilité des installations sportives, M. SANSEBASTIAN attire l'attention sur le fait que le lycée devra réfléchir pour trouver plus d'espace dans l'avenir, non seulement pour le sport, mais également, si possible, pour les arts plastiques, les sciences et même pour une deuxième bibliothèque.

- Les enfants utilisant le dojo pour les arts martiaux (pied nu) semblent attraper facilement des verrues plantaires. Quelles sont les mesures adoptées pour contrer ce problème ?

La direction n'a été informée d'aucun cas de verrues plantaires à ce jour. De combien d'enfants parle-t-on ? En combien de temps ? Apparitions à quelle date ? Sommes-nous sûrs que ces verrues plantaires s'attrapent au dojo du lycée ? Afin de pouvoir répondre efficacement aux inquiétudes des parents, il nous faudrait des informations plus précises.

Le directeur informe toutefois les représentants des parents d'élèves que les tatamis du dojo sont nettoyés tous les jours (aspirateur et serpillère si nécessaire). Une désinfection totale est effectuée deux fois par an.

- Les parents non francophones perçoivent une diminution du nombre de communications traduites en Anglais, écrites ou orales comme par exemple les réunions de rentrée. Ces familles se sentent lésées et ont le sentiment de ne pas avoir accès à des informations importantes alors qu'avant leur inscription au Lycée Français International de Tokyo, l'administration leur avait donné l'assurance que les communications se feraient aussi en anglais. A

noter, les parents japonophones, même s'ils se manifestent peut-être moins, expriment également le même sentiment. La direction pourrait systématiser la communication trilingue, étant donné le caractère international du public du lycée.

Toutes les informations générales de fonctionnement du LFI Tokyo se trouvent sur le site du lycée en français, en japonais et en anglais. En cas d'inquiétudes ou de doutes, les parents peuvent s'adresser au secrétariat du primaire dans les trois langues également. Le directeur se fera un plaisir de les recevoir dans les trois langues, avec une traductrice si nécessaire pour le japonais.

Toutefois, il ne nous est pas possible dans un fonctionnement au quotidien de traduire dans toutes les langues tous les messages envoyés aux familles. Le directeur ne peut que conseiller aux parents d'élèves de profiter de l'expérience unique vécue par leurs enfants pour apprendre eux-même le français et faire de ce projet de scolarisation un projet familial. L'entraide entre parents est peut être également une piste à explorer. Pour le reste, il existe sur internet des traducteurs très efficaces et gratuits qui peuvent aider les parents chez eux si le secrétariat n'est plus joignable par exemple.

Langues au primaire:

- Serait-il possible que la commission de réflexion sur les langues au primaire commence dans un proche avenir ses travaux ?

Nous souhaiterions attirer l'attention sur les situations suivantes:

a. Anglais: la structure de la filière bilingue la rend très sélective avec très peu d'espoir d'y entrer si l'enfant l'a pas intégrée rentrer en MS, même pour des enfants arrivant de filières bilingues d'un autre établissement. L'établissement de Shanghai, de taille similaire au LFI Tokyo et un environnement similaire, a mis en place une approche plus flexible qui permet d'avoir plusieurs options quant aux nombre d'heures cours d'anglais: jusqu'à 24h par semaine pour les bilingues ou 8 heures ou juste quelques heures et ce en intégrant les élèves à des classes communes, quel que soit leur parcours, comme à partir du CM1/CM2 au LFI Tokyo.



b. Nous avons noté la création d'un niveau intermédiaire en Anglais cette année pour les enfants n'étant pas en bilingue ce qui est une nouveauté bienvenue.

De la même manière, nous souhaiterions également la création d'un niveau de Japonais intermédiaire entre le JLE et JLM. En effet, une classe d'enfants qui ne sont pas des japonophones natifs, mais qui sont au Japon sur du long terme, souvent avec un parent Japonais, se retrouvent en JLE avec des élèves présents au Japon pour une courte durée et sont ainsi conduits à apprendre la même chose chaque année : les couleurs, les jours de la semaine, les chansons, pas d'hiragana ou kanji, donc avec peu de perspective de progrès d'une année à l'autre. Une classe intermédiaire permettant d'apprendre le japonais comme langue étrangère sur du long terme leur donnerait également l'opportunité de rejoindre le parcours P2 ou P1 qui, pour l'instant, ne sont accessibles presque uniquement qu'aux enfants de JLM.

La direction remercie les représentants des parents d'élèves pour ces avis. Dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement et du futur projet d'école, la question de l'enseignement des langues au LFI Tokyo est en effet essentielle. C'est le moment opportun pour faire un bilan de l'existant et de voir les orientations que le LFI Tokyo souhaite donner à ces enseignements.

Pour se faire, le directeur a d'abord eu à cœur de comprendre le fonctionnement complexe du système existant. Il a souhaité également attendre de rencontrer ses collègues directeurs de la zone pour comprendre comment fonctionnaient les autres établissements français d'Asie.

Cette rencontre a permis de mettre en évidence que plusieurs établissements de la zone ont arrêté la parité horaire et plusieurs autres sont en pleine réflexion quant à leur politique des langues, comme c'est le cas au LFI Tokyo et en accord avec les priorités définies par l'AEFE en la matière : une cohérence plus claire dans le parcours des langues des élèves au long de sa scolarité, le développement des sections internationales et une place primordiale accordée à la langue française, sans mettre de côté la langue du pays hôte.

Enfin, une large partie de la mission de Mme Goudet-Trotet, Inspectrice en résidence à Pékin, au mois d'octobre dernier a été dédiée à la question des langues par des réunions de travail avec le directeur et par une réunion de travail avec les coordonnatrices d'Anglais et de Japonais pour le primaire.

Ce semaine, nous aurons le plaisir de recevoir Mme Minetto, IA-IPR référente des langues à l'AEFE qui nous apportera également son expertise.



A la suite de cela, et avant les vacances de Noël, une consultation sera lancée auprès des enseignants, des élèves (du secondaire qui sont passés par les parcours actuels) et des parents d'élèves.

Après réception, bilan et analyse de cette enquête, une commission restreinte composée de parents élus, professeurs, élèves et membres de la direction se réunira au cours du deuxième semestre pour faire une proposition au conseil d'établissement.

La date du prochain conseil d'école est fixée au 19 mars 2018.

A la fin de la séance, le Président, M. SANSEBASTIAN, remercie les participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18h15.

Secrétaires de séance

Hatem EL-NASHAR
Laurence CABANE

Président de séance

Gilles SANSEBASTIAN

